

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 30 août 2018 - 20H30

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Benoist CHAMARAUD, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Philippe PELLET, Sylvie SABATIER

ABSENTS : Erwan BRACCHI

EXCUSES : Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Michel PERRET, Jean-Michel PIDOLOT

Pouvoir : Michel PERRET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Secrétaire de séance : Sylvie SABATIER

Président de séance : Jean-Michel DREVET

### Délibérations :

#### 1/ Salle des Fêtes : nouvelle tarification et règlement intérieur

Il serait bien de faire un tableau concernant l'utilisation de la salle des fêtes pour les associations.

Voté à l'unanimité (11 votants + 1 pouvoir).

#### 2/ Dissolution du Syndicat des Eaux du Val de d'Agny

Report au prochain conseil soit le 27/09/2018

#### 3/ Contrat groupe d'assurance statutaire – hausse tarifaire 2019

La compagnie GROUPAMA, assureur de notre contrat groupe assurance du Personnel, par l'intermédiaire du courtier GRAS SAVOYE, nous a donc fait savoir qu'elle souhaitait revoir ses conditions tarifaires, compte tenu des résultats enregistrés.

Malgré, l'effet mutualisateur du contrat groupe, il apparaît nécessaire d'utiliser la possibilité de modulation tarifaire sur la dernière année afin de préserver le contrat groupe. L'effort demandé sera collectif mais logiquement plus orienté vers les collectivités au plus fort déficit.

Cela représente une hausse de 8% pour les collectivités employant entre 1 et 10 agents CNRACL.

Tramolé passera d'un taux de 6,23% à 6,73 % au 01/01/2019.

Voté à l'unanimité (11 votants + 1 pouvoir).

### Questions diverses :

- Fêtes des Mères 2019 : Monsieur le maire a proposé d'envoyer un bouquet de fleurs aux mamans à la naissance de leur enfant, cette action remplacera la cérémonie annuelle de la fête des mères en mairie.
- PLUI : Rappel des discussions à propos de la réunion de zonage du mois de juin.
- Rappel sur l'importance de la gestion des eaux de ruissellements accompagnées de boues lors des orages.
- Adhésion SACPA – Remplacement SPA : C'est une société de fourrière animale. Souscription pour l'année 2018. Le coût est de 745 €/an.
- Journée du Patrimoine : RDV Samedi 08 septembre 2018 à 9h30 à la salle des fêtes pour la pose des panneaux.  
Sylvie et Pascale s'occuperont des commandes du buffet pour environ 60 personnes.
- AFL a participé à 50 % pour l'achat et la mise en place de la pelouse synthétique du city parc
- Tournoi inaugural qui se déroulera le samedi 6 octobre 2018. Il y aura une partie enfant et une partie adulte -Voir avec la Mairie pour pouvoir acheter 3 ballons et des chasubles

- CAPI : RDV le 07/09/2018 avec le sous-Préfet et le Maire de Saint-Agnin – reporté au 13/09/2018.
- Renforcement du réseau poste La Mollière – l'intégralité du projet est pris en charge par le SEDI38.
- Le petit bois bien déblayé : Visibilité très bien éclaircie.

Fin de la séance : 23h00

